

Echos du village



Echallon Printemps - Eté 2014

Fin mars, l'épicerie des Bourriques a fermé définitivement ses portes. La société Margidis, propriétaire du fond de commerce, a jeté l'éponge après de nombreux mois de perte financière d'exploitation. Elle a été déclarée en liquidation judiciaire au premier avril 2016.

Les commerces de proximité semblent n'avoir jamais été en si mauvaise posture sur l'ensemble du territoire national. Tout le monde le regrette car ils rendent un service indéniable en milieu rural et participent à l'animation du village en créant un lien social.

Avec la concurrence de la grande distribution et les nouvelles pratiques de consommation, la part de marché des petits commerces diminue. Prospères dans certaines communes rurales, ces commerces de proximité fonctionnent difficilement, dans d'autres dont la fréquentation se limite aux services (dépannage et clientèle peu mobile). Dans ces conditions, ils ne sont pas viables économiquement et malheureusement disparaissent. Les clients décident, par leur choix de consommation, de la structure commerciale qui s'organise naturellement dans leur bassin de vie. Le client est Roi, il décide même de la bonne santé économique du pays. Quand il choisit un produit, en achetant Français, il soutient notre économie et assure ainsi sa prospérité.

Il en est de même pour le maintien ou non d'une épicerie à Echallon. La commune ne peut pas soutenir un commerce qui perd de l'argent tous les mois faute de réaliser un chiffre d'affaire suffisant. La position géographique et le nombre de clients potentiels d'Echallon et de ses environs doivent en principe permettre le fonctionnement d'une épicerie, il faut créer les conditions économiques pour qu'elle vive. La commune est décidée à soutenir un projet d'implantation, dans les limites de ses moyens financiers qui subissent aujourd'hui des baisses de dotations historiques de la part des pouvoirs publics.

Une étude est en cours de réalisation et si les conditions sont réunies nous ferons le nécessaire. Rien ne sera durable sans l'adhésion des habitants.

Après un printemps pluvieux, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Daniel SAVOYE

**INFOS
UTILES**

MAIRIE

Adresse : Miribel - 01130 ECHALLON

Tél : 04.74.76.48.51 Fax : 04.74.76.42.80

Adresse email : secretariat.mairie@echallon.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi et Vendredi : 9h00 à 12h et 13h à 15h

Jeudi : 9h00 à 12h et 13h à 19h00

Les Pompiers d'Échallon

Chef de Corps : Caporal Chef Christian DI MENNA

04 74 76 49 54 ou 06 89 59 22 63 — Numéro d'Appel : 18

Toujours en recherche de pompiers volontaires

Bibliothèque

Horaires d'ouverture : Mercredi de 18h à 19h - Samedi de 10h30 à 11h30

Correspondante locale de presse

Martine Berthier, La Voix de l'Ain 06 15 87 69 22 berthiermartine@hotmail.com

Collecte des Ordures Ménagères :

Chaque mercredi ouvré

Dépôt des Encombrants

Permanence assurée par les conseillers municipaux

Au lieu-dit : le Trou au Loup de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Le 06 août et le 03 décembre

Les déchets qui ne sont pas pris à Echallon (Pneus, Batteries, Double vitrages, Télé, Electroménager) peuvent être déposés gratuitement à la déchetterie de VEYZIAT

Plate-forme mobile le 24 septembre

Tri sélectif : Carton, Verre et Plastique

Conteneurs Sidéfage prévus à cet effet :

Salle du four

Quelques travaux d'amélioration ont été entrepris cet hiver avec le concours des agents municipaux.

Les combles de la salle de réunion attenante au four communal ont été isolées de flocons projetés ; cette méthode a l'avantage de couvrir au maximum les aspérités des sites difficiles d'accès. Cette isolation aussi bien thermique que phonique améliore le confort des utilisateurs et des riverains.



Toilettes des salles communales

Les locaux sanitaires du rez-de-chaussée de la mairie utilisés pour les différentes et nombreuses activités des salles communales avaient besoin d'un rafraîchissement ; c'est chose faite et les couleurs choisies rendent ces commodités plus agréables.

Réservoir de MIRIBEL

L'entretien du patrimoine communal est important, c'est pourquoi nous avons accepté le devis d'une entreprise locale pour la réfection de la couverture du réservoir de MIRIBEL qui peut être utile en cas d'incendie.

Reprise du réservoir de MIRIBEL : 2 004,00 € TTC



Hangar du FAVILLON

Une fuite trop longtemps ignorée sur le hangar du FAVILLON avait endommagé une poutre qui soutient l'avant toit. La sablière a été changée avec l'aide des agents communaux.

Une barrière de clôture sera installée prochainement pour sécuriser les abords du bâtiment.

Echange d'une poutre de la toiture du hangar du FAVILLON : 834,00 € TTC

Four

Il restait quelques travaux de zinguerie pour finir la couverture du four communal. Cet équipement est maintenant totalement opérationnel au service des associations.

Finitions des zingueries du four : 660,00 € TTC



Pont de Prapont

A PRAPONT, hameau le plus au sud du village, c'est la rivière qui matérialise la limite entre les communes d'ECHALLON et de ST GERMAIN DE JOUX.

Le pont qui enjambe la SEMINE pour accéder à la pisciculture avait besoin d'une réfection avant que la structure de cet ouvrage ne soit en péril.



C'est l'entreprise spécialisée MERINI qui a été missionnée pour la remise en état.

Coût total : 29 382 euros

Subvention du Conseil Départemental: 3 406 euros

Part de prise en charge par la commune d'ECHALLON (50%): 12 988 euros

Station d'épuration



Juste avant de boucler cette édition des ECHOS, nous vous informons que le chantier de la future station d'épuration de notre commune a débuté le 4 juillet.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Communauté de Communes du Haut-Bugey qui après avoir fait l'acquisition du foncier sera propriétaire de l'équipement.

Portage de repas à domicile

A partir du 1^{er} septembre 2016, le portage de repas sera disponible dans les 36 communes de la CCHB pour toutes personnes de plus de 75 ans et à partir de 60 ans pour les personnes ayant un problème de santé.



J'utilise le service de portage de repas à domicile...

...comment le financer

Il existe des aides et organismes

- Le conseil Départemental au titre de l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA)
- Les caisses de retraite au titre de l'action sociale
- Des réductions d'impôts et avantages fiscaux

Renseignements au 04.74.81.23.70 ou sur

www.cc-hautbugey.fr

Recensement

Nos 2 agents recenseurs, Brigitte CLERC-LABARRE et Paul DUGLAT ont sillonné les rues et les campagnes d'Echallon pendant 4 semaines. Grâce à leur persévérance et à l'accueil que vous leur avez réservé, le recensement s'est déroulé dans de bonnes conditions.

La Municipalité et les agents recenseurs remercient les Echallonnais et les Echallonnaises pour leur contribution.

Le chiffre actualisé de la population vous sera communiqué ultérieurement.

Incivilités

Depuis quelques temps, nous constatons une recrudescence d'incivilités commises dans le village et plus particulièrement aux abords de la place du Crozet.

Des planches remplacées par une équipe de bénévoles ont été de nouveau arrachées sur l'aire de jeux, les jalons de déneigement déposés et enfilés dans les boîtes aux lettres, les bancs en béton renversés et cassés, les lampadaires « canardés » avec des cailloux, les panneaux de signalisations secoués et pliés.....



Le respect du bien commun est d'une importance capitale et si une poignée d'individus désœuvrés souhaite reproduire ce qui se passe parfois dans les quartiers difficiles ou ce qu'ils regardent à la télévision (quel « merveilleux » exemple !!!!), les efforts qu'ils produisent à commettre ces faits de vandalisme pourraient servir à des actions plus utiles pour la collectivité.

La commune a d'autres dépenses à engager et Marcel et Didier d'autres chats à fouetter que de réparer ces bêtises commises délibérément.

Nous souhaitons, sans vouloir donner de leçon, que les parents sensibilisent leurs enfants et adolescents aux méfaits de ces dégradations « gratuites ». Nous savons également qu'il s'agit d'une minorité de cancre qui empoisonnent les efforts de tous,

Nous sommes déterminés à lutter contre cet état de fait qui pourrait trop facilement laisser installer un climat de suspicion.

Discrétion dans l'action

Notre commune avec ses 28km² est la seconde plus importante en superficie des 36 communes de la CCHB derrière OYONNAX qui compte 30km².

Le coût d'entretien de nos infrastructures (réseaux, voiries, chemins) est important et les calculs de répartition de dotations qui prenaient en compte ces paramètres ont changé au profit du fameux potentiel fiscal qui donne le résultat que vous pouvez constater dans les graphiques des pages 11-12 et 13.

Le fauchage des talus des Routes Départementales en agglomération est maintenant à la charge de la commune.

Il est par contre très encourageant de constater, en parcourant nos nombreux hameaux, les initiatives discrètes et citoyennes de certains de nos administrés qui entretiennent régulièrement et depuis de nombreuses années les espaces verts ou mettent en valeur des parcelles communales en périphérie de leur propriété.

Si pour ces personnes, cette action paraît évidente, il est important qu'elles en soient remerciées à l'occasion de la parution de ces Echos.

Ordures ménagères

Depuis le 1^{er} mai dernier, la collecte des ordures ménagères est assurée le mercredi matin par la Communauté de Communes du Haut-Bugey qui a repris cette compétence.

La recette de la redevance issue des contribuables d'ECHALLON sera reversée à la CCHB dans sa totalité et notre commune n'aura plus les moyens financiers d'éliminer les ordures ménagères et les encombrants.

C'est une entreprise privée qui a remporté le marché par Délégation de Service Public (DSP). Ce service exercé depuis toujours par les employés communaux, ne répondait plus aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur.

C'est donc un véhicule approprié qui sillonne notre village et malgré notre volonté de conserver le ramassage des sacs au porte à porte, nous ne pouvons pas maîtriser les nouvelles contraintes (gabarit et manœuvres du véhicule) qui apparaissent depuis quelques semaines de fonctionnement.

Pour cela, la CCHB nous impose des regroupements pour certaines rues :

Rue de la FONTAINE DES CRÊTS et rue des ARBEPINS:

Les bacs de regroupement se trouvent sur le délaissé à la sortie de la PALLUD et vers le réservoir de ce même hameau).

Rue du ROCHER: Le bac se situe aux abords du centre aéré.

Rue de la COMPAGNIE et rue du PRE LONG: Le bac se situe au croisement des deux rues.

Rue du CRAUSAZ: Le bac se situe vers le gîte à mi-côte de la rue.

Rue du SAUGET: Deux bacs sont à disposition vers le hangar communal du Moulin pour les administrés qui habitent les « écarts »

(La COTE DRUET, Rue de la SCIERIE, Rue du MOULIN NEUF et PRAPONT)

Les ordures ménagères doivent être sorties le mardi soir, déposées en évidence sur le bord de la route et les bacs rentrés après le passage du camion.

Nous comptons sur la compréhension et la collaboration des habitants concernés.

Encombrants

Le service mensuel (1^{er} samedi du mois) de collecte des encombrants va lui aussi être modifié pour les mêmes raisons de moyen.

Pour l'année en cours, la plate-forme du TROU AU LOUP sera ouverte le samedi 6 août et le samedi 3 décembre)

En remplacement du service actuel, la CCHB met à disposition une déchetterie mobile 2 fois par an pour les communes de BELLEYDOUX (14 mai 2016) et d'ECHALLON (24 septembre 2016 sur la place du CROZET)

Les déchetteries communautaires de VEYZIAT et d'IZERNORE sont ouvertes aux habitants d'ECHALLON (horaires d'ouvertures à consulter sur le site internet de la CCHB)

Nous sommes conscients des désagréments que ces changements occasionnent mais nous ne pouvons pas faire abstraction des réformes de mutualisation engagées par l'Etat.

Nous tenons à remercier les agents communaux qui ont exercé ce service depuis de très nombreuses années. Le passage du lundi générait un lien social important qui n'est pas abandonné pour autant puisque les employés restent à l'écoute des habitants de notre village.

facturation eau:

Pour se mettre en conformité avec la loi qui prévoit de facturer l'eau au moyen d'au moins deux factures minimum par an, la commune a émis une première facture en 2016 en prenant comme référence la moitié de la consommation de l'année dernière. Une deuxième facture d'eau vous sera adressée comme d'habitude avec le solde basé sur la consommation réelle après le relevé des compteurs qui aura lieu comme chaque année en juillet.

transfert de compétences

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) impose aux communautés de communes de prendre la compétence de l'eau et de l'assainissement dans sa totalité pour celles qui en ont déjà partiellement la charge à partir du 1er janvier 2018. Pour les autres, l'échéance sera le 1er janvier 2020. Pour notre commune, cette compétence sera donc transférée à la CCHB le 1er janvier 2018.

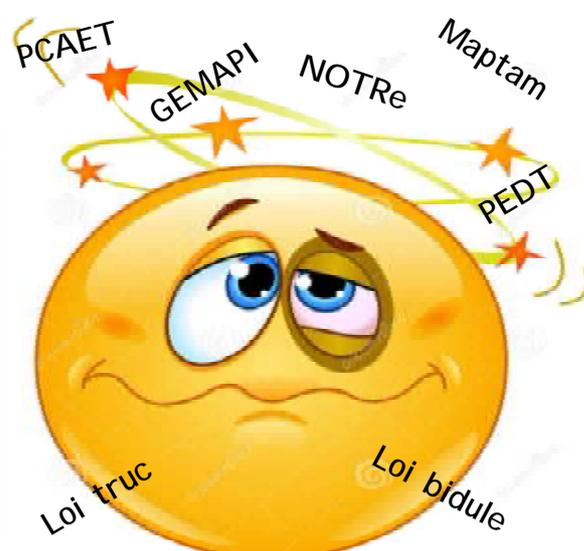
Nous ne devrions pas avoir de gros changements dans cette nouvelle organisation. La facturation ne se fera plus par la commune mais par la CCHB ou un prestataire selon le fonctionnement retenu. Le prix du m3 d'eau des années à venir ne devrait pas trop évoluer car celui pratiqué actuellement par la commune doit se situer au niveau du prix de convergence qui sera mis en œuvre sur tout le territoire.

La GEstion des Milieux Aquatique et la Prévention des Inondations deviendra aussi une compétence communautaire le premier janvier 2018. Cette compétence pouvant entraîner des dépenses importantes, l'état a mis à disposition des com. com. une nouvelle contribution appelée « GEMAPI ». La feuille d'impôt sur le foncier bâti comporte déjà cette colonne supplémentaire.

Un PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) est en cours d'élaboration, ce plan devenu obligatoire pour les communautés de communes doit mettre en œuvre des actions visant l'équilibre énergétique et le respect des normes de pollution de l'air pour l'ensemble du territoire.

L'application de loi NOTRe mais aussi de la loi Maptam (Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) bouleverse le fonctionnement des communes et des communautés de communes. Le travail à réaliser pour le transfert et la mise en place des nouvelles compétences par la communauté est immense et demandera du temps et des moyens.

Ces Lois souvent votées dans l'anonymat et en toute discrétion vont transformer en profondeur les structures territoriales et auront un impact sur nos communes, leurs organisations et la vie de leurs habitants. Nous devons nous adapter au mieux.



A quand le choc de simplification?

LE JOURNAL DES CM DE



Point culminant. Un peu de descente, ça redonne envie. Vivien et moi on a fait une belle course pour arriver au point culminant. Il y a une belle vue avec ce soleil dans le dos. On a bien bronzé. Le lendemain Vivien n'a pas pu venir à cause de ses yeux brûlés. **Killian**

L'igloo de Mars. Nous avons fait un igloo de 5 m70cm de haut avec un donjon et une tour de garde. C'était un travail d'équipe. Le maître nous a aidés. Nous allions chercher de la colmate et des gros blocs dehors. Avec les luges nous montions les blocs et nous les consolidions avec la colmate. Nous l'avons recommencé car Marcel l'avait cassé avec son chasse-neige. Théo et Julien ont pris les plus gros blocs. C'était dur. Mais nous avons été récompensés par une espèce de château. **Baptiste**



L'igloo. Nous avons fait un château de neige géant qui mesurait 5,50m de haut : « comme il était immense ! » Nous sommes restés toute la journée donc nous avons sauté des Maths, du Français, de l'histoire etc.... avec les luges nous sommes allés chercher des gros blocs. Voilà pourquoi, il était immense. **Mathilde et Alexia**

La vente des tulipes. Un vendredi soir, 3 familles sont allées cueillir les tulipes. On devait les couper très bas pour qu'elles soient longues. Il y en avait des jaunes dégradées jusqu'au rose, des jaunes blanches qui rosissaient un peu sur le côté, des violettes et des jaunes rouges. Samedi matin Anna, Mélina, Agathe et moi sommes allées faire du porte à porte pendant que nos mères vendaient sur la place de la mairie. On a fait tout le Caquet et Miribel. Il y a des gens qui dormaient, des gens qui avaient mal mis leurs lunettes car ils disaient qu'elles étaient moches et fanées. Il y en avait qui disait que c'était une fortune et d'autres que c'était une réduction et qu'elles étaient magnifiques. Mais ce qu'il faut savoir c'est qu'il y avait eu une autre vente avant. Ce jour-là les tulipes étaient fanées. Il grêlait ; on se prenait tout sur la tête ; on avait apporté du café à nos mamans et on s'était réfugié dans la camionnette d'Hélène. **Anna B**

Grève. Le maître fait souvent des grèves et nous aimons ça. Pendant la grève la plupart des élèves restent chez eux et les autres vont à l'école. Le maître donne une fiche de travail pour réviser les évaluations. Il écrit toujours sur la fiche : « je suis en grève, mais pas vous ». Le maître a fait 5 grèves et nous sommes très contents de l'année et on espère que l'année prochaine il y aura plus de grèves que cette année. **Tom et Theo**

Présentation de la 6^{ème}. Tiffany nous a fait un exposé sur la 6^{ème}. Elle est en 5^{ème}. Elle nous a parlé des sortes de punitions comme les heures de colle. J'espère ne pas en avoir ! De ce qui y avait dans le cahier de liaison et à quoi il nous sert. Qu'il y a plusieurs classes et qu'il y a un professeur pour chaque cours. Je pense que les meilleurs cours sont ceux de sport. Elle nous a parlé de Pro-notes pour savoir nos notes, nos résultats en moyenne... Tiffany nous a parlé de plein d'autres choses. En tout cas, c'est un très bel exposé. Cela m'a donné envie d'aller en 6^{ème}. **Simon**



L'ECOLE DE LA SEMINE

Les élèves de CM2 et CM1 ont profité cette année d'une classe de découverte (très arrosée) à Lelex autour du thème de la course d'orientation. Les enseignants et les enfants remercient le « sou des écoles » qui a entièrement financé l'action.



Jeux d'orientation à Lelex; Le Mercredi après-midi, nous avons appris à utiliser une boussole avec Sylvain. Ensuite, nous avons fait un entraînement. Les garçons ont trouvé une grande flaque d'eau où il y avait des têtards. Le vendredi matin, nous avons fait la vraie course d'orientation. On avait 10 balises à trouver avec juste une carte, rien d'autre ! Le premier groupe arrivé était un groupe de filles où il y avait Chloé, Audréane, Stella et Léa. Le deuxième était groupe de garçons où il y avait Théo, Simon, Maxime et Vivien. Les premiers et deuxièmes gagnants ont gagné un paquet de bonbons au choix. L'atelier course d'orientation était très bien mais trop fatiguant car on courait tout le temps ! **Audréane et Léa**

Le centre de Lélex; On est arrivé à 9 h 21, on a fait connaissance de Maëlle. Elle nous a fait visiter nos chambres, la salle de classe et les lieux collectifs comme les WC, les douches. Notre classe a utilisé 4 chambres de 6 et quatre de 2. Le centre était sale et le sol était sale mais quand même il y avait des personnes du centre qui nettoyaient. Il était joli mais ancien. A la fin nous avons acheté des souvenirs et nous sommes partis. **Maxime-Evann**



La boum. Le jeudi au soir nous avons fait une soirée boum et en même temps l'anniversaire d'Audréane et de Vivien. Grâce à leurs mamans, nous avons eu du Champomy, des bonbons et du gâteau. Quand nous avons vu les gros paquets de bonbons nous étions pressés de les manger. Nous avons ouvert la boum par la musique de la Macaréna. Nous avons fait 3 jeux : la chaise musicale, une Battle hip-hop et le chef d'orchestre que nous n'avons pas fait parce que ce n'était pas marrant. J'ai trouvé que le plus drôle de tous était la chaise musicale où nous nous sommes tous bien amusés. Chloé et Audréane étaient les animatrices et Baptiste et Tom les DJ. Les musiques que nous aimions le plus étaient : les démons de minuit, la Macaréna et la chenille. A la fin personne ne voulait danser et comme à la buvette il n'y avait plus rien parce que les barmans servaient tout aux mêmes personnes, nous avons joué à des jeux de société. Puis nous avons allumé les 20 bougies et donné les cadeaux. Celui de Léa, Chloé et Stella nous l'avions perdu. Quand nous sommes rentrés dans la chambre, Chloé l'a retrouvé dans le placard. Le cadeau était une heure de balade à cheval aux écuries de jade. **Stella et Chloé**



Marche sous la pluie; A 9 heures nous sommes partis du centre : notre objectif était d'atteindre le crêt de la neige mais nous avons changé de destination pour le Crêt qui domine la combe de l'autre côté de la vallée. On a fait 2,5 km sans la pluie et les 5 autres km sous la pluie. Arrivant à la Loge, la pluie se mit à tomber. Nous mangions tranquillement dans un canapé abandonné en regardant la pluie tomber sur le paysage magnifique. En sortant de la Loge le ventre plein nous quittions notre canapé. Nous partîmes pour le sommet. En rentrant sur le chemin on a pris des épinards sauvages. En rentrant au centre nous étions trempés comme des soupes. Nous avons parcouru 7,5 km. **Léo—David**



Remontée de la rivière : Mercredi 1^{er} juin. Nous avons commencé à remonter par la rivière où plein d'élèves ont mis le pied dans l'eau. En haut du torrent on a croisé un tuyau ; on est rentré dedans. Il était long et noir et heureusement l'eau ne coulait pas. En haut du tuyau la rivière continuait, mais asséchée. On a malgré tout grimpé la pente glissante. Une fois en haut il y avait une belle vue. Tout le monde était impressionné par la vue. Quand on est redescendu, on a glissé et c'était rigolo. J'ai failli tomber dans l'eau mais heureusement je me suis rattrapé à une branche et je suis sorti de la rivière. Quand on est rentré on avait les bottes pleines d'eau. **Killian et Vivien.**



La spéléo. Je suis allée faire de la spéléo. Il y avait Chloé, Anna, Mélina, Alexia, Benjamin, Léo, Simon et Mathilde. Nous étions équipés d'une combinaison de spéléo, un casque avec une lampe : on ressemblait à des cosmonautes. Il y avait beaucoup d'eau. Au début on pouvait marcher et après nous étions accroupis. A la fin c'était tout petit et il y avait une grande salle, la hauteur était à peu près 12 mètres de haut. Après nous avons fait le retour et à la fin nous sommes passés que dans l'eau. C'était super. **Morgane**

Vacances. Les vacances d'été approchent. On n'a pas l'impression car on est le 21 juin et il pleut. En tout cas l'école est bientôt finie et ça c'est cool ! En ce moment on travaille moins car c'est bientôt les vacances et on doit préparer le spectacle. Tout le monde les attend avec impatience car pour celles-ci il n'y aura pas de devoirs ni de travail. Bientôt nous serons au bord de la plage en train de bronzer sous les cocotiers. Vive les vacances ! **Anna — Clarisse**

L'interview du maire d'Echallon. Nous sommes allés interviewer M.Savoye, le maire d'Echallon ; car on faisait de la géographie sur la commune. Aujourd'hui à 63 ans, Daniel Savoye se souvient qu'il est devenu conseiller d'Echallon en 1989. Il avait le choix entre pompier volontaire ou conseiller municipal. Nous l'avons interviewé dans la salle du conseil pour en savoir plus sur la commune. Il nous a montré le livre de l'état civil et le livre du cadastre. Nous avons posé des questions. On sait maintenant qu'il n'y a pas d'HLM à construire ; qu'il y a aussi 15 conseillers municipaux. Ex : adjoint du service scolaire ; adjoint du service locaux...On sait qu'il y a 12 associations. Ex : verger ; foyer rural, le sou des écoles, etc. Il y a aussi 2 associations sportives : judo et spéléo. **Mathilde et Alexia**

Fin de l'école primaire. Nous avons fait toute notre scolarité à la petite école de Belleydoux. Sauf la dernière année puisque l'école de Belleydoux a fermé. Nos meilleurs souvenirs sont l'école transférée de Giron pour 1 semaine. Un autre souvenir est les 3 jours de ski quand : nous avons dormi au Berboit sous des tipis. Un autre souvenir les 3 jours à Lelex. Nous avons hâte d'être en 6^{ème}. Le maître nous fait faire plein de jeux mais peu de travail. **Benjamin et Julien.**

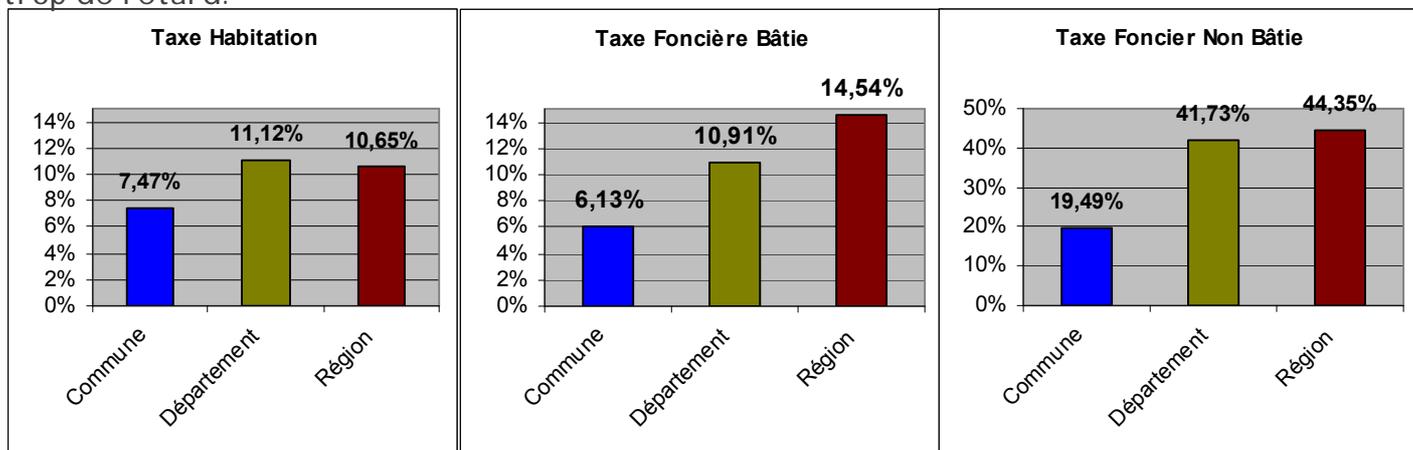
Notre école primaire. Pour les CM2 c'est la fin de l'école primaire à Echallon. L'année prochaine c'est le collège ! Malheureusement plus de jeux dans les bois. On se souviendra des maîtres et maîtresses qu'on a eu pendant 8 ans. Quand on est rentré à l'école on ne savait ni lire ni écrire et on faisait la sieste et maintenant on passe au collège. **Mélina et Clarisse**

Spectacle fête de l'école. Le dimanche 26 juin, il y a eu 8 spectacles différents. Par exemple les petites sections nous ont appris à planter les choux, les CM ont chanté, les grandes sections CP et CE1 ont aussi chanté, et les CE2 CM1 nous ont fait un défilé de mode avec des déchets. Et à la fin, le plus spectaculaire c'était de nouveau les CM qui ont fait de l'accro-gym puis il y a eu le salut avec toutes les classes. **Salomé**

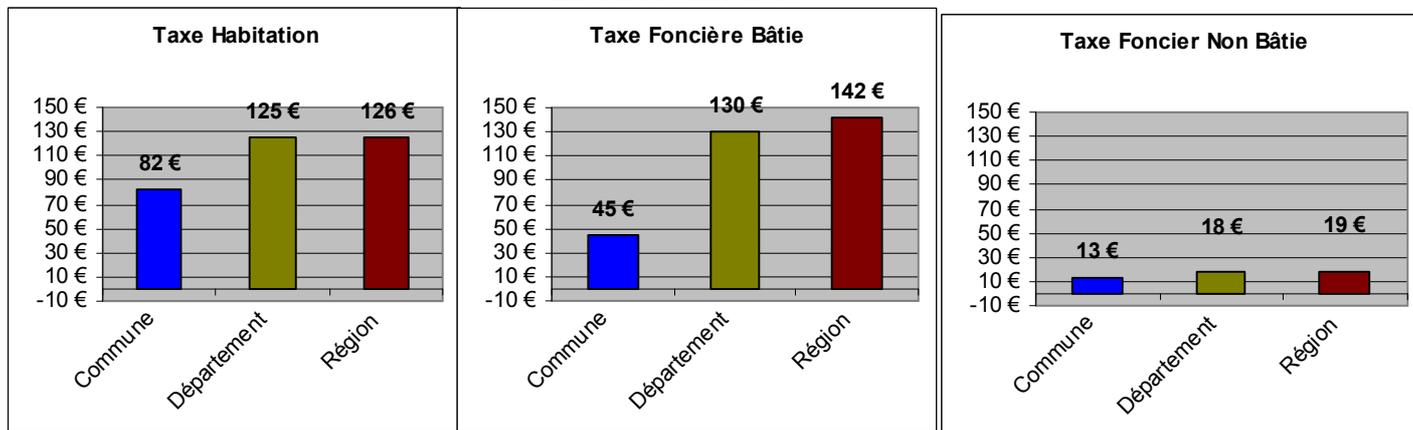


Impôts:

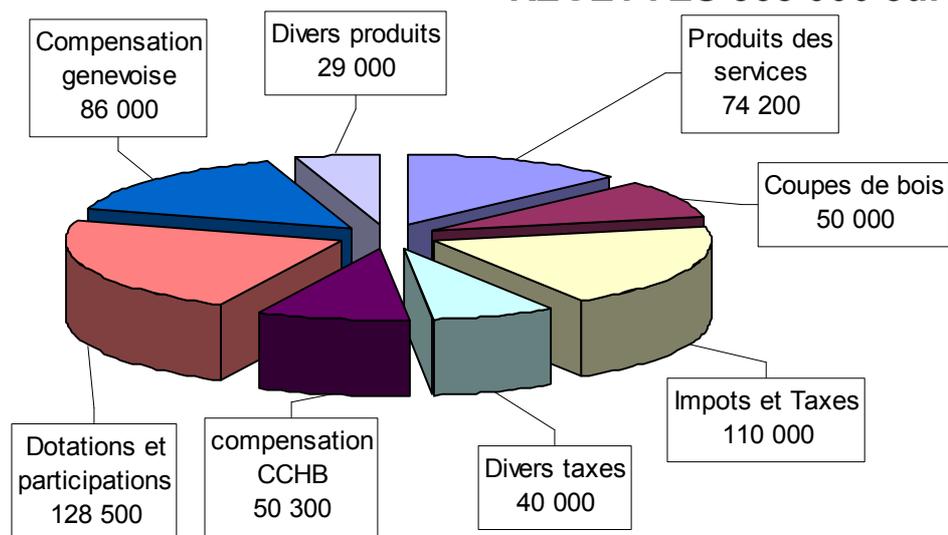
Les taux d'imposition d'Echallon, comparés à la moyenne des communes de la même strate du département et de la région sont nettement inférieurs surtout sur le Foncier Bâti. Le niveau de ces taux est un élément de plus en plus important dans le calcul des dotations. Nous préserverons cet avantage le plus longtemps possible mais il ne faut néanmoins pas prendre trop de retard.



En euros/habitants

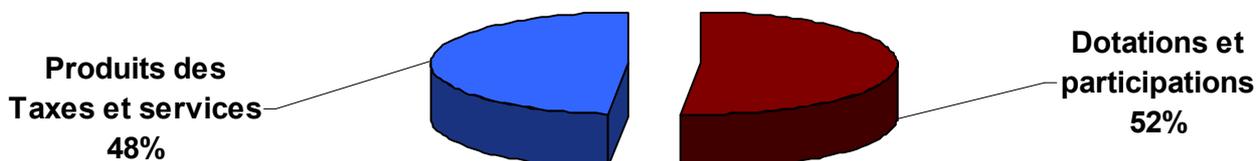


RECETTES 568 000 euros

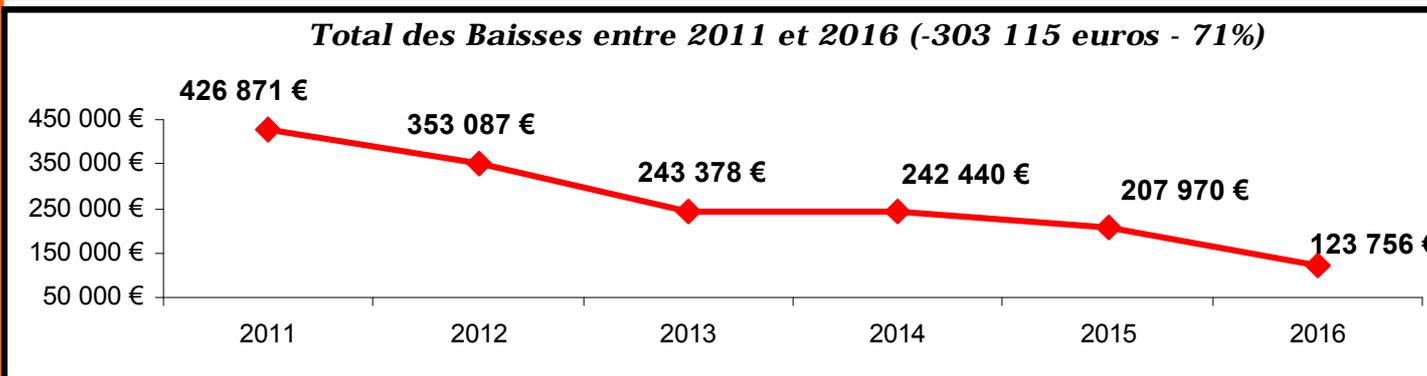
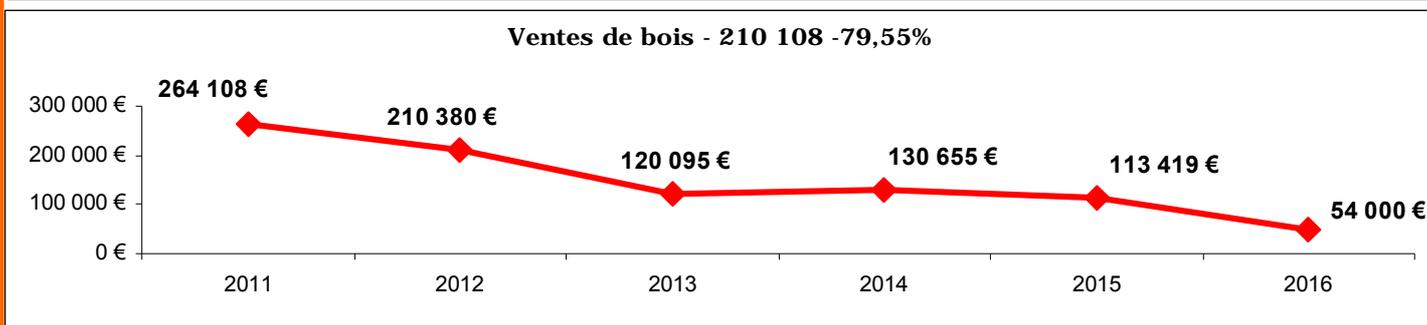
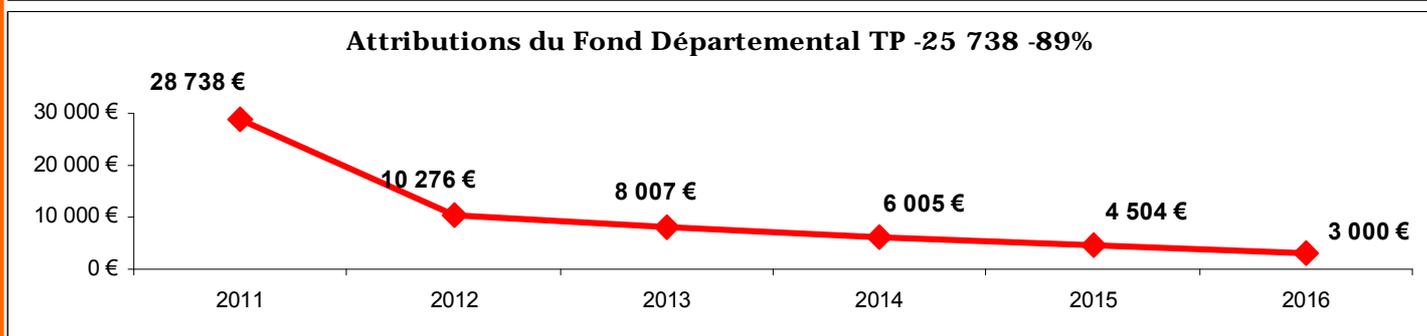
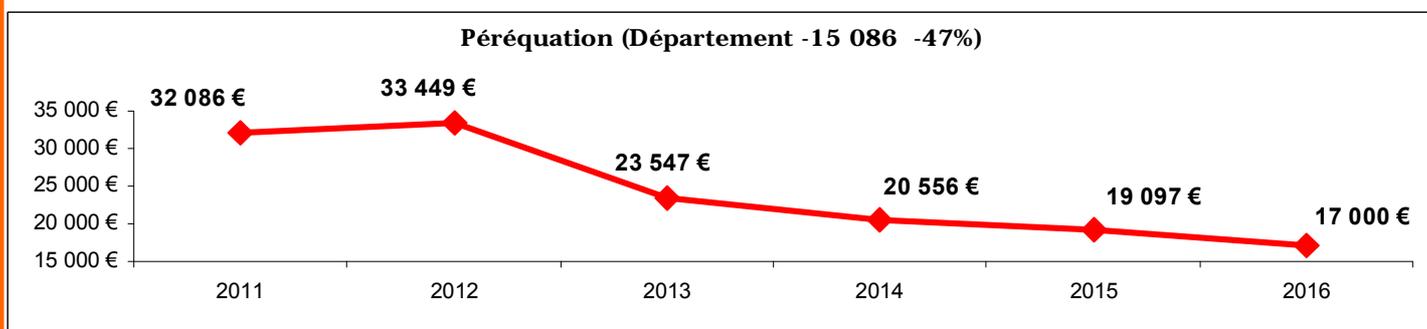
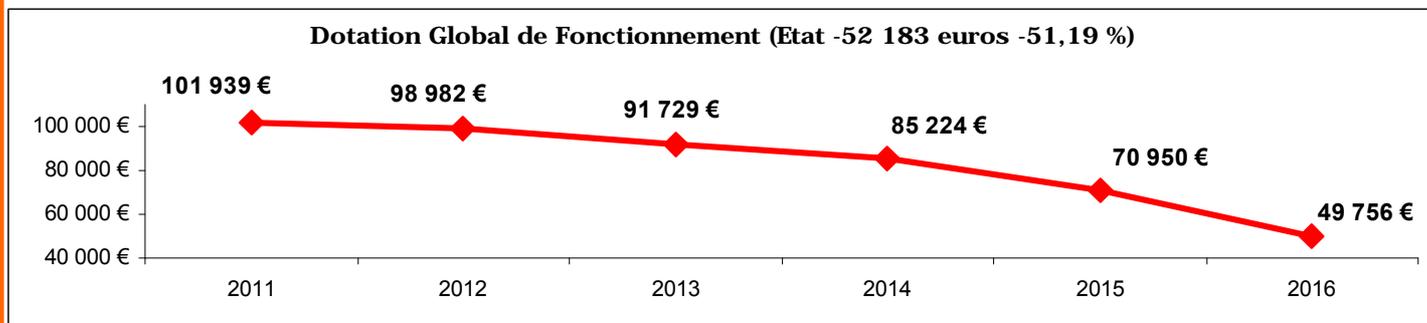


Budget primitif 2016:

La part des dotations et participations prend de plus en plus d'importance dans les recettes de la commune. Cette nouvelle répartition rend la commune dépendante car certaines de ces dotations peuvent évoluer à la baisse ou disparaître.



Recettes: Les principales baisses de recettes que la commune a subit ces dernières années sont dues à la décision de l'Etat de diminuer la DGF (Dotation Global de Fonctionnement), à une nouvelle clé de répartition mise en place par le département qui pénalise certaines communes entrainant la baisse de la péréquation Départementale, à la disparition de l'attribution du Fond Départemental de la Taxe Professionnelle (FDTP) suite à la réforme et à la baisse des volumes de bois vendus dans un marché en crise. Soit une perte de 305 018 euros (-71,45%) en 5 ans sur ces quatre recettes!



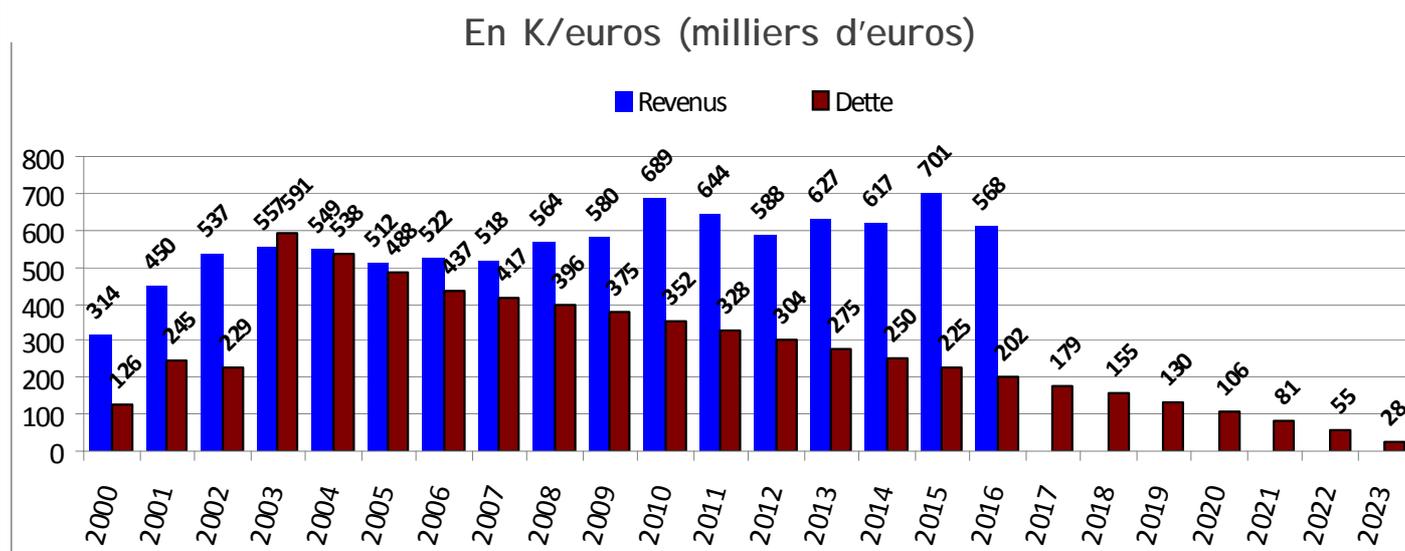
Dettes:

Le niveau d'endettement d'une collectivité locale se mesure à partir d'un ratio, appelé capacité de désendettement. Ce ratio, qui rapporte l'épargne brute au stock de dette permet d'identifier en nombre d'années (d'épargne brute) l'endettement de la collectivité locale. Il permet de répondre à la question suivante : en combien d'années une collectivité pourrait-elle rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement brut ?

Une commune qui a une capacité de désendettement jusqu'à 8 ans est considérée en zone verte, 12 ans elle est déclarée en état d'alerte et 15 ans en grande difficulté et en redressement. De nombreuses communes se retrouvent piégées aujourd'hui par la baisse des dotations et plus globalement par les nouvelles dépenses que nous impose la réforme des collectivités territoriales et les nouvelles lois.

Depuis 2008, nous avons décidé de ne plus emprunter et de désendetter la commune. Aujourd'hui, avec la crise, l'autofinancement brut de la commune diminue chaque année et la capacité de désendettement est de 4.2 années.

Ce ratio est très raisonnable, mais il peut évoluer rapidement avec la situation économique, (baisse des ventes de bois, baisse des dotations, risque de perte de la compensation genevoise, ect...). Les futurs investissements se feront donc sans avoir recours à l'emprunt.



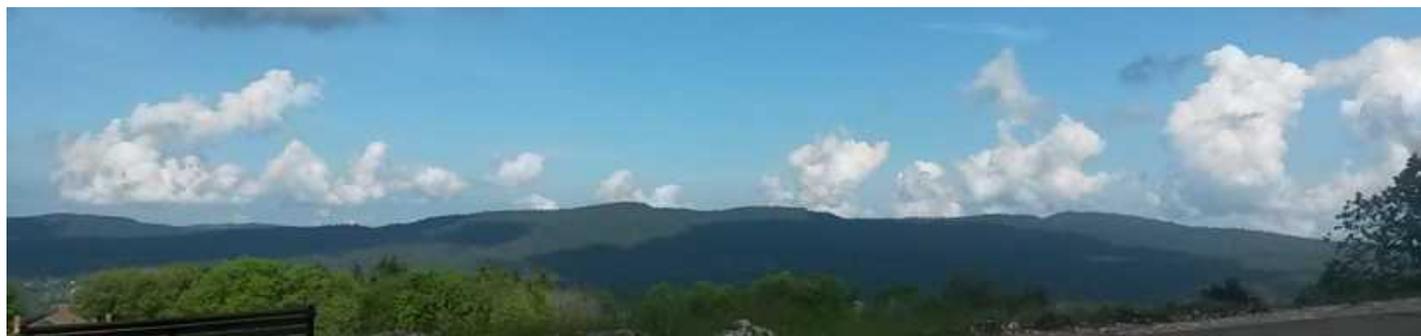
Perspectives financières:

La réforme des collectivités territoriales qui rend obligatoire le transfert de la compétence des Ordures ménagères et bientôt la totalité de la compétence eau et assainissement, la réforme des rythmes scolaires, les baisses de dotations, les nouvelles clefs de répartition dans le calcul des péréquations et cotisations, la baisse des ventes de bois, tous ces paramètres que nous subissons ces dernières années entraînent des modifications budgétaires qui ne permettent pas d'avoir une vision claire de nos finances à venir. S'engager financièrement sur plusieurs années présente un risque trop important pour une collectivité comme la notre.

Avoir des taux de taxes en dessous de la moyenne et un endettement faible est un atout majeur pour affronter les années à venir qui se dessinent aussi instables que les années précédentes. Trouver de nouveaux revenus et gérer les finances avec prudence s'impose en attendant des jours meilleurs.

UN PROJET ÉOLIEN SUR LA COMMUNE D'ÉCHALLON

La Compagnie Nationale du Rhône (CNR) et la commune d'Echallon portent un projet de parc éolien sur la crête de la forêt d'Echallon. Afin de répondre aux questions fréquemment soulevées par ce type de projet, nous publions ce premier bulletin d'information à votre intention.



Qui est CNR?

Producteur historique d'hydroélectricité sur le Rhône, CNR se développe sur d'autres énergies renouvelables comme l'éolien et le photovoltaïque. Elle est aujourd'hui premier producteur français d'énergie 100% renouvelable. Elle dispose au 30 juin 2016 de :

- 19 centrales hydroélectriques sur le Rhône et 21 petites centrales et mini-centrales (3 035 MW)
- 33 parcs éoliens en France (382 MW)
- 14 centrales photovoltaïques (47 MWc)

Entreprise à capital majoritairement public, avec ENGIE (ex GDF SUEZ) pour actionnaire de référence, CNR compte 1 400 salariés au siège (Lyon), et le long de la vallée du Rhône.

Un enjeu national

La France, sous l'impulsion de l'Europe, s'est fixé pour objectif de porter à 40% la part d'électricité renouvelable de la consommation électrique à l'horizon 2030.

Selon la programmation pluriannuelle des investissements de production d'électricité, l'éolien représentera ainsi 15 000 Mégawatts (MW) de puissance installée en 2018. A ce jour, la puissance éolienne installée sur notre territoire est de 10 312 MW, et couvre la consommation électrique en France à 4,5%.

L'implantation d'éoliennes est-elle réglementée?

Un parc éolien doit faire l'objet d'un permis de construire et d'une autorisation d'exploiter au titre de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement délivrée par le préfet. Ces dossiers comportent notamment une étude d'impact sur l'environnement humain et naturel. Au cours de son instruction unique, qui dure environ un an, le dossier est soumis à enquête publique. L'autorité environnementale ainsi que la Commission Départementale des Sites et Paysages jugent le dossier en cours d'instruction.

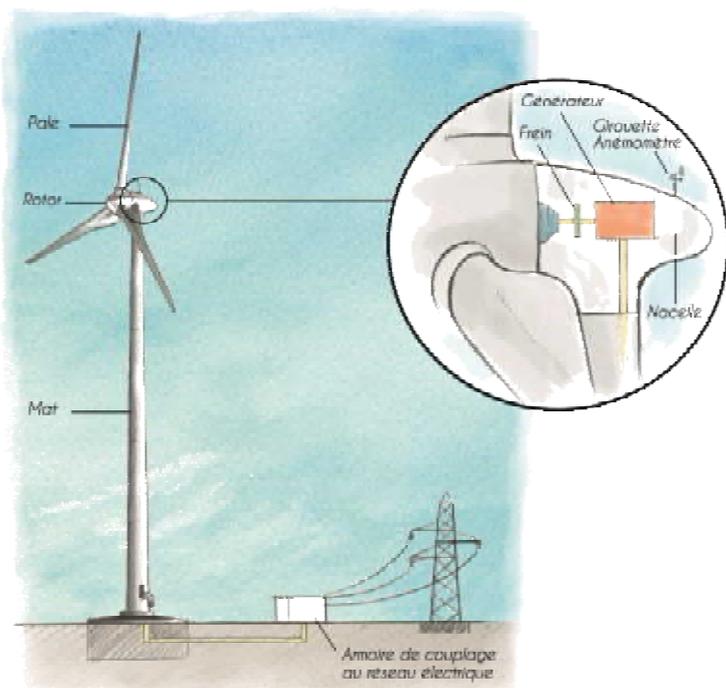


Combien produit un parc éolien ?

Une éolienne produit de l'électricité grâce à l'énergie du vent. C'est une ressource locale, inépuisable, sûre, non polluante et facilement démantelable. Sa puissance est comprise entre 2MW et 3MW. Un parc de 8 éoliennes sur la commune d'Echallon pourrait fournir pendant 25 ans les besoins en électricité d'environ 16 000 foyers (hors chauffage), soit une fois et demi la population d'Oyonnax.

Comment fonctionne un parc éolien ?

Le vent exerce une force sur les pales d'un rotor et les fait tourner. Les pales entraînent un générateur électrique qui transforme cette énergie mécanique en énergie électrique. Un réseau électrique souterrain relie les éoliennes entre elles et permet de transporter l'électricité ainsi produite jusqu'au poste de livraison, qui réalise l'interface entre ce réseau privé et le réseau public. Pour permettre l'assemblage des éléments de l'éolienne (mât, pales, moyeu et composants électriques) et sa maintenance, une plateforme de montage est positionnée devant la fondation.



Quels bénéfices pour la commune?

Contribuer à l'aménagement du territoire

A titre d'exemple, un parc éolien de 8 éoliennes apporterait annuellement environ 150 000€ de recette fiscale à la commune et à la communauté de communes. Ces retombées permettront de développer des équipements ou services au profit de leurs administrés.

Dynamiser l'emploi local

Autant que possible, les entreprises locales sont impliquées dans la construction du parc éolien (installation de chantier, terrassement, pose des réseaux, génie civil et électrique, levage/manutention, contrôle, entretien des chemins ...).

Limiter les emprises foncières en forêt

Les forêts exploitées sont généralement sillonnées de pistes d'exploitation qui peuvent être adaptées à l'acheminement des éoliennes. Les emprises résultant des parcs éoliens en forêt se limitent majoritairement à celles des plateformes (environ 1500 m², soit 15 ares par éolienne), le plus souvent situées en bordure de piste. En mettant à la disposition du producteur éolien une partie de ses parcelles, la commune d'Echallon touchera un loyer qui s'ajoute aux recettes fiscales.

Un partenariat avec la commune

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte permet aux communes de participer aux projets de production d'énergies renouvelables. CNR et la commune d'Echallon étudient la mise en œuvre de ce partenariat, afin de permettre à la commune de participer à la gouvernance du projet, et lui permettre de bénéficier de retombées liées à la vente de l'énergie produite par le futur parc éolien.

La campagne de mesure de vent

Un mât d'une hauteur d'au moins 50m sera bientôt posé sur le site, pour une durée de un à deux ans, afin d'identifier précisément la ressource en vent du secteur. Cette campagne de mesure permettra par la suite d'optimiser l'implantation des éoliennes et de choisir le modèle le plus adapté. Le mât est composé de tubes en acier et est fixé au sol par des haubans. Il est muni d'instruments de mesure tels que : anémomètre, girouette, thermomètre, capteur photovoltaïque et enregistreur.



Les étapes du projet éolien d'Echallon

Analyses préliminaires

2016

- Pré-analyses techniques (vent, accès, raccordement, habitat)
- Contact avec les élus
- Consultation des services de l'Etat (aviation civile et militaire, DRAC ...)

Etudes et concertation

2016
2017

- Campagne de mesure de vent
- Concertation auprès des élus, acteurs locaux et riverains : réunions du comité local de suivi éolien, bulletin d'information et permanences publiques de présentation du projet
- Etude d'impact sur l'environnement et le paysage

Procédures administratives

2017
2018

- Avis des conseils municipaux
- Avis de l'autorité environnementale et de la Commission des Sites et Paysages
- Enquête publique

Construction Mise en service

2019

- Construction : génie civil, montage des éoliennes, raccordement
- Mise en oeuvre des mesures d'accompagnement.
- Mise en service

Exploitation Démantèlement

- Suivi environnemental du parc éolien
- Production d'électricité et maintenance
- Démantèlement et remise en état du site (après 25 ans d'exploitation, renouvelable une fois)



www.echallon.fr